

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - VILLE de VILLENROY (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21770513600109

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MEAUX

M. 14

Budget supplémentaire (3)
Voté par nature

BUDGET : Budget Principal (4)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	23
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	27
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	28
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	32
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	33
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	34
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	36
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	37
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	38
D2 - Arrêté et signatures	39

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 77513	VILLE de VILLENNOY Budget Principal	BS 2020
----------------------------	---	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	55,72 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	103,37 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	38,00 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	46 704,84	46 761,09
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) -56,25
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		46 704,84	46 704,84

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	-1 109 963,09	-1 110 930,75
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) -967,66	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		-1 110 930,75	-1 110 930,75

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	-1 064 225,91	-1 064 225,91
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	1 502 486,98	0,00	-132 651,00	-132 651,00	1 369 835,98
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 422 954,68	0,00	77 046,00	77 046,00	2 500 000,68
014	Atténuations de produits	26 000,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
65	Autres charges de gestion courante	384 143,69	0,00	3 000,00	3 000,00	387 143,69
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 335 585,35	0,00	-52 605,00	-52 605,00	4 282 980,35
66	Charges financières	170 460,70	0,00	-690,16	-690,16	169 770,54
67	Charges exceptionnelles	13 900,00	0,00	0,00	0,00	13 900,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00		0,00	0,00	20 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 539 946,05	0,00	-53 295,16	-53 295,16	4 486 650,89
023	Virement à la section d'investissement (5)	65 000,00		100 000,00	100 000,00	165 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	145 453,95		0,00	0,00	145 453,95
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		210 453,95		100 000,00	100 000,00	310 453,95
TOTAL		4 750 400,00	0,00	46 704,84	46 704,84	4 797 104,84

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	---	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 797 104,84
---	--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	376 943,75	0,00	0,00	0,00	376 943,75
73	Impôts et taxes	3 641 200,00	0,00	46 761,09	46 761,09	3 687 961,09
74	Dotations et participations	543 400,00	0,00	0,00	0,00	543 400,00
75	Autres produits de gestion courante	158 800,00	0,00	0,00	0,00	158 800,00
Total des recettes de gestion courante		4 720 343,75	0,00	46 761,09	46 761,09	4 767 104,84
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 750 343,75	0,00	46 761,09	46 761,09	4 797 104,84
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		4 750 343,75	0,00	46 761,09	46 761,09	4 797 104,84

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	---	-------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 797 104,84
---	--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	310 453,95
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
 (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
 (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
 (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
 (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	297 532,00	0,00	-80 757,55	-80 757,55	216 774,45
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 067 923,97	0,00	100 000,00	100 000,00	1 167 923,97
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 538 248,49	0,00	-1 100 000,00	-1 100 000,00	438 248,49
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 903 704,46	0,00	-1 080 757,55	-1 080 757,55	1 822 946,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 200,00	0,00	0,00	0,00	25 200,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	472 090,00	0,00	0,00	0,00	472 090,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	29 205,54		-29 205,54	-29 205,54	0,00
	Total des dépenses financières	526 495,54	0,00	-29 205,54	-29 205,54	497 290,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 430 200,00	0,00	-1 109 963,09	-1 109 963,09	2 320 236,91
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	3 430 200,00	0,00	-1 109 963,09	-1 109 963,09	2 320 236,91

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	318 832,34
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 639 069,25
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 407 667,00	0,00	-1 196 667,00	-1 196 667,00	211 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	1 313 333,00	0,00	-133 333,00	-133 333,00	1 180 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 721 000,00	0,00	-1 330 000,00	-1 330 000,00	1 391 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	487 646,05	0,00	120 013,00	120 013,00	607 659,05
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	330 900,00	0,00	-943,75	-943,75	329 956,25
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	818 546,05	0,00	119 069,25	119 069,25	937 615,30
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 539 546,05	0,00	-1 210 930,75	-1 210 930,75	2 328 615,30
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	65 000,00		100 000,00	100 000,00	165 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	145 453,95		0,00	0,00	145 453,95

VILLE de VILLENNOY - Budget Principal - BS - 2020

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		210 453,95		100 000,00	100 000,00	310 453,95
TOTAL		3 750 000,00	0,00	-1 110 930,75	-1 110 930,75	2 639 069,25

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 639 069,25
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	310 453,95
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-132 651,00		-132 651,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	77 046,00		77 046,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00		3 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	-690,16	0,00	-690,16
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		100 000,00	100 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		-53 295,16	100 000,00	46 704,84

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	46 704,84
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	-80 757,55	0,00	-80 757,55
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	100 000,00	0,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	-1 100 000,00	0,00	-1 100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	-29 205,54		-29 205,54
Dépenses d'investissement – Total		-1 109 963,09	0,00	-1 109 963,09

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	-967,66
--	----------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-1 110 930,75
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	46 761,09		46 761,09
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		46 761,09	0,00	46 761,09

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	-56,25
---	---------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	46 704,84
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	120 013,00	0,00	120 013,00
13	Subventions d'investissement	-1 196 667,00	0,00	-1 196 667,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	-133 333,00	0,00	-133 333,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		100 000,00	100 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		-1 209 987,00	100 000,00	-1 109 987,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	-943,75
-----------------------------------	----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-1 110 930,75
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 502 486,98	-132 651,00	-132 651,00
6042	Achats prestat ^o services (hors terrains)	202 000,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	26 910,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	180 650,00	0,00	0,00
60622	Carburants	18 120,00	-4 120,00	-4 120,00
60623	Alimentation	4 250,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	6 500,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 800,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	19 400,00	8 600,00	8 600,00
60632	Fournitures de petit équipement	91 940,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	16 000,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	6 740,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	5 620,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	4 691,00	2 309,00	2 309,00
6067	Fournitures scolaires	18 112,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	27 808,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	41 810,00	0,00	0,00
6122	Crédit-bail mobilier	18 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	19 200,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	63 080,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	37 500,00	12 500,00	12 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	233 400,00	-33 400,00	-33 400,00
615232	Entretien, réparations réseaux	27 080,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	26 587,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	43 880,00	191,00	191,00
6182	Documentation générale et technique	4 970,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	8 600,00	1 400,00	1 400,00
6188	Autres frais divers	21 718,00	-10 718,00	-10 718,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	15 100,00	0,00	0,00
6228	Divers	9 100,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	3 200,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	7 980,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	344,00	0,00	0,00
6237	Publications	18 000,00	-10 000,00	-10 000,00
6247	Transports collectifs	21 200,00	-1 200,00	-1 200,00
6256	Missions	1 300,00	-300,00	-300,00
6257	Réceptions	13 450,00	-5 450,00	-5 450,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	-2 000,00	-2 000,00
6262	Frais de télécommunications	29 563,00	-4 563,00	-4 563,00
627	Services bancaires et assimilés	1 400,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 100,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	143 900,00	-83 900,00	-83 900,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	8 500,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	20 583,98	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	1 400,00	0,00	0,00
6353	Impôts indirects	10 000,00	-5 000,00	-5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 422 954,68	77 046,00	77 046,00
6331	Versement de transport	21 003,99	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 551,69	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	20 979,34	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 861,24	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 078 316,00	77 046,00	77 046,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	28 441,81	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	278 576,19	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	267 959,32	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	230 831,89	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	345 262,64	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 720,57	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	106 000,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 500,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	13 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 000,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	950,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	26 000,00	0,00	0,00
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	12 000,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	14 000,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65	Autres charges de gestion courante	384 143,69	3 000,00	3 000,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	33 550,69	0,00	0,00
6531	Indemnités	100 000,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	300,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	4 500,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	8 000,00	0,00	0,00
6535	Formation	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	61 800,00	0,00	0,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	3 210,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	106 200,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	63 583,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		4 335 585,35	-52 605,00	-52 605,00
66	Charges financières (b)	170 460,70	-690,16	-690,16
66111	Intérêts réglés à l'échéance	173 000,00	-690,16	-690,16
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 839,30	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 300,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	13 900,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	12 500,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 400,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	20 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		4 539 946,05	-53 295,16	-53 295,16
023	Virement à la section d'investissement	65 000,00	100 000,00	100 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	145 453,95	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	145 453,95	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		210 453,95	100 000,00	100 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		210 453,95	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 750 400,00	46 704,84	46 704,84

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	46 704,84
--	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	53 257,83
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-57 097,13
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 839,30

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	376 943,75	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 943,75	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	3 900,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 100,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	21 000,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	330 000,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	18 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 641 200,00	46 761,09	46 761,09
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 320 000,00	46 761,09	46 761,09
73211	Attribution de compensation	1 019 000,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	78 000,00	0,00	0,00
7338	Autres taxes	6 200,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	68 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	150 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	543 400,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	150 000,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	66 000,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	29 000,00	0,00	0,00
744	FCTVA	40 900,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	26 000,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	9 400,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	192 500,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 800,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	24 000,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	2 800,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	158 800,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	158 800,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		4 720 343,75	46 761,09	46 761,09
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	30 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	30 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 750 343,75	46 761,09	46 761,09
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 750 343,75	46 761,09	46 761,09

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	-56,25
--	---------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	46 704,84
--	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

VILLE de VILLENROY - Budget Principal - BS - 2020

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	297 532,00	-80 757,55	-80 757,55
202	Frais réalisat° documents urbanisme	30 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	219 756,00	-80 757,55	-80 757,55
2051	Concessions, droits similaires	47 776,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 067 923,97	100 000,00	100 000,00
2111	Terrains nus	1 500,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	11 800,00	100 000,00	100 000,00
2135	Installations générales, agencements	333 200,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	482 550,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	111 714,70	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	15 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	16 068,91	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	600,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	39 390,36	0,00	0,00
2184	Mobilier	3 120,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	52 980,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 538 248,49	-1 100 000,00	-1 100 000,00
2313	Constructions	1 538 248,49	-1 100 000,00	-1 100 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 903 704,46	-1 080 757,55	-1 080 757,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 200,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	25 200,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	472 090,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	460 560,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 200,00	0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	10 330,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	29 205,54	-29 205,54	-29 205,54
Total des dépenses financières		526 495,54	-29 205,54	-29 205,54
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 430 200,00	-1 109 963,09	-1 109 963,09
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 430 200,00	-1 109 963,09	-1 109 963,09

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	-967,66
---	----------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-1 110 930,75
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 407 667,00	-1 196 667,00	-1 196 667,00
1322	Subv. non transf. Régions	800 000,00	-800 000,00	-800 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	330 000,00	-330 000,00	-330 000,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	66 667,00	-66 667,00	-66 667,00
1341	D.E.T.R. non transférable	211 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 313 333,00	-133 333,00	-133 333,00
1641	Emprunts en euros	1 180 000,00	0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	133 333,00	-133 333,00	-133 333,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 721 000,00	-1 330 000,00	-1 330 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	818 546,05	119 069,25	119 069,25
10222	FCTVA	387 646,05	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	120 013,00	120 013,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	330 900,00	-943,75	-943,75
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		818 546,05	119 069,25	119 069,25
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 539 546,05	-1 210 930,75	-1 210 930,75
021	Virement de la sect° de fonctionnement	65 000,00	100 000,00	100 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	145 453,95	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	5 614,39	0,00	0,00
28031	Frais d'études	34 049,99	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	30,38	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	1 228,80	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	6 476,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	1 758,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	5 826,63	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	1 134,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	598,40	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	2 296,80	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 953,06	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	14 875,26	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	8 095,21	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	34 321,47	0,00	0,00
28184	Mobilier	9 121,82	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	18 073,74	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		210 453,95	100 000,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		210 453,95	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 750 000,00	-1 110 930,75	-1 110 930,75

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-1 110 930,75
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	498 790	295 789	4 051	5 440	7 075	194 370	223 870	2 045	0	1 088 807	0	2 320 237
- Equipements municipaux (2)		295 789	4 051	5 440	7 075	194 370	223 870	2 045	0	1 088 807	0	1 822 947
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	498 790											498 790
Dépenses d'ordre	0											0
Total dépenses de l'exercice	498 790	295 789	4 051	5 440	7 075	194 370	223 870	2 045	0	1 088 807	0	2 320 237
RAR N-1 et reports	318 832	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	318 832
Total cumulé dépenses d'investissement	817 622	295 789	4 051	5 440	7 075	194 370	223 870	2 045	0	1 088 807	0	2 639 069

RECETTES

Total recettes de l'exercice	2 639 069	0	2 639 069									
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	2 639 069	0	2 639 069									

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	534 424	1 224 433	156 857	854 770	147 528	418 889	391 905	34 424	650	1 033 224	0	4 797 105
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	534 424	1 224 433	156 857	854 770	147 528	418 889	391 905	34 424	650	1 033 224	0	4 797 105

RECETTES

Total recettes de l'exercice	4 028 061	112 244	0	330 000	1 100	72 300	96 000	156 000	0	1 400	0	4 797 105
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	4 028 061	112 244	0	330 000	1 100	72 300	96 000	156 000	0	1 400	0	4 797 105

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses investissement		498 790	295 789	4 051	5 440	7 075	194 370	223 870	2 045	0	1 088 807	0	2 320 237
Dépenses réelles		498 790	295 789	4 051	5 440	7 075	194 370	223 870	2 045	0	1 088 807	0	2 320 237
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 200
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	472 090	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	472 090
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	100 092	1 268	0	4 260	0	0	0	0	111 154	0	216 774
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	1 500	195 697	2 783	5 440	2 815	194 370	223 870	2 045	0	539 404	0	1 167 924
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	438 248	0	438 248
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes investissement		2 639 069	0	2 639 069									
Recettes réelles		2 328 615	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 328 615
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	937 615	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	937 615
13	Subventions d'investissement	211 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	211 000

VILLE de VILLENNOY - Budget Principal - BS - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	1 180 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 180 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		310 454	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	310 454
021	Virement de la sect° de fonctionnement	165 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	165 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	145 454	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	145 454
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		534 424	1 224 433	156 857	854 770	147 528	418 889	391 905	34 424	650	1 033 224	0	4 797 105
Dépenses réelles		223 971	1 224 433	156 857	854 770	147 528	418 889	391 905	34 424	650	1 033 224	0	4 486 651
011	Charges à caractère général	6 000	300 693	18 254	318 559	22 839	120 698	31 259	33 764	650	517 120	0	1 369 836
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	769 025	75 143	520 128	114 574	279 120	229 746	0	0	512 264	0	2 500 001
014	Atténuations de produits	26 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 000
022	Dépenses imprévues	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000
65	Autres charges de gestion courante	1 000	154 715	63 460	4 883	10 115	19 070	130 900	660	0	2 340	0	387 144
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	169 771	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	169 771
67	Charges exceptionnelles	1 200	0	0	11 200	0	0	0	0	0	1 500	0	13 900
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		310 454	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	310 454
023	Virement à la section d'investissement	165 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	165 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	145 454	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	145 454
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE de VILLENNOY - Budget Principal - BS - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		4 028 061	112 244	0	330 000	1 100	72 300	96 000	156 000	0	1 400	0	4 797 105
Recettes réelles		4 028 061	112 244	0	330 000	1 100	72 300	96 000	156 000	0	1 400	0	4 797 105
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	23 444	0	330 000	1 100	0	0	21 000	0	1 400	0	376 944
73	Impôts et taxes	3 681 761	6 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 687 961
74	Dotations et participations	316 300	0	0	0	0	72 300	19 800	135 000	0	0	0	543 400
75	Autres produits de gestion courante	0	82 600	0	0	0	0	76 200	0	0	0	0	158 800
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	30 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
1075616	06/09/2019	1 500 000,00	1 200 000,00	0,00	906 000,00	294 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 500 000,00	1 200 000,00	0,00	906 000,00	294 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					8 654 406,05									
1641 Emprunts en euros (total)					8 654 406,05									
00000151629	CREDIT AGRICOLE	09/07/2014		16/10/2014	250 000,00	F		2,160	2,160		T	X Echéance constante		A-1
00000933216	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	10/12/2018		28/03/2019	400 000,00	R		0,710	0,716		T	C		A-1
00001126395	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	12/12/2019		10/03/2020	500 000,00	F		0,790	0,793		T	C		A-1
20700021.001	CAISSE D'EPARGNE	10/10/2008		10/01/2009	158 000,00	F		4,390	4,390		T	X Echéance constante		A-1
20700021.002	CAISSE D'EPARGNE	02/07/2010		02/10/2010	3 742 000,00	F		3,250	3,453		T	X Echéance constante		A-1
72165278884	CREDIT AGRICOLE	03/07/2009		15/10/2009	125 000,00	F		4,020	1,800		T	X Echéance constante		A-1
72208752366	CREDIT AGRICOLE	21/06/2012		20/09/2012	170 000,00	F		2,000	2,000		T	X Echéance constante		A-1
8680819	CAISSE D'EPARGNE	28/07/2010		05/11/2010	131 000,00	F		2,670	2,670		T	C		A-1
9218764	CAISSE D'EPARGNE	25/06/2013		05/09/2013	170 000,00	F		3,620	3,620		T	X Echéance constante		A-1
9420647	CAISSE D'EPARGNE	10/07/2014		25/07/2014	200 000,00	F		3,050	3,050		T	X Echéance constante		A-1
A75110LD	CAISSE D'EPARGNE	15/06/2011		05/04/2012	150 000,00	F		4,790	4,790		A	C		A-1
MON2350032EUR0244007	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	30/11/2005		01/01/2006	174 000,00	F		3,310	3,310		A	C		A-1
MON240995EUR/0251431	CREDIT LOCAL DE FRANCE DEXIA	10/07/2006		01/07/2007	1 984 406,05	F		5,220	5,220		A	C		A-1
MON530958EUR/0532314/001	LA BANQUE POSTALE	18/12/2019		01/05/2020	500 000,00	F		0,760	0,765		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

VILLE de VILLENNOY - Budget Principal - BS - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					14 400,00									
1681 Autres emprunts (total)					14 400,00									
109211010/SF27421	CAF 77	26/06/2009		15/03/2011	14 400,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					8 668 806,05									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 333 612,69					458 506,63	172 309,84	0,00	53 257,83
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 333 612,69					458 506,63	172 309,84	0,00	53 257,83
00000151629		0,00	A-1	178 452,87	9,08	F		2,160	16 626,44	3 720,52	0,00	728,22
00000933216		0,00	A-1	373 333,32	13,50	R		0,716	26 666,68	2 622,67	0,00	20,51
00001126395		0,00	A-1	500 000,00	14,50	F		0,793	33 333,32	3 742,73	0,00	215,06
20700021.001		0,00	A-1	52 690,63	3,33	F		4,390	12 322,90	2 112,10	0,00	398,74
20700021.002		0,00	A-1	2 598 462,37	10,08	F		3,453	205 403,40	81 963,56	0,00	19 227,56
72165278884		0,00	A-1	47 814,33	4,08	F		1,800	9 730,02	795,22	0,00	144,72
72208752366		0,00	A-1	100 569,33	7,00	F		2,000	12 555,91	1 917,61	0,00	53,79
8680819		0,00	A-1	9 825,00	0,17	F		2,670	9 825,00	131,16	0,00	0,00
9218764		0,00	A-1	107 414,70	8,00	F		3,620	10 997,15	3 740,25	0,00	252,08
9420647		0,00	A-1	140 093,05	9,08	F		3,050	12 534,62	4 130,38	0,00	713,26
A75110LD		0,00	A-1	89 200,06	10,83	F		4,790	7 433,34	4 272,68	0,00	2 893,95
MON2350032EUR0244007		0,00	A-1	11 260,29	0,00	F		3,310	11 260,29	372,72	0,00	0,00
MON240995EUR/0251431		0,00	A-1	1 124 496,74	16,08	F		5,220	66 146,87	59 677,04	0,00	28 006,59
MON530958EUR/0532314/001		0,00	A-1	0,00	14,67	F		0,765	23 670,69	3 111,20	0,00	603,35
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE de VILLENNOY - Budget Principal - BS - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 440,00					1 440,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		1 440,00					1 440,00	0,00	0,00	0,00
109211010/SF27421		0,00	A-1	1 440,00	0,00	F	0,000		1 440,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 335 052,69					459 946,63	172 309,84	0,00	53 257,83

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	15	0	0	0	0
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	5 335 052,69	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	6 179 000,00	1,25	14,29	1,00	882 979,00	1,25
TFPB	5 619 000,00	2,22	25,92	1,00	1 456 445,00	2,22
TFPNB	54 200,00	9,05	52,52	1,00	28 466,00	9,06
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	11 852 200,00	1,74			2 367 890,00	1,93

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 24

Nombre de suffrages exprimés : 25

VOTES :

Pour : 23

Contre : 2

Abstentions : 0

Date de convocation : 04/06/2020

Présenté par Le Maire, (1),

A Villenoy, le 11/06/2020

Le Maire,,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Villenoy, le 11/06/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ASKOUBAN Rachid, 6ème Adjoint au Maire	
BARROIS Cécile, Conseillère municipale	
BOUKHRIS Samira, Conseillère municipale	
BUIRON Lucile, Conseillère municipale	
DANIEL Caroline, 7ème Adjoint au Maire	
DEROY Hervé, Conseiller municipal	
FIERRY-FRAILLON Julien, Conseiller municipal	
FOURNIER Agnès, Conseillère municipale	
FRANCOIS Hervé, Conseiller municipal	
GAUCHER Alain, 4ème Adjoint au Maire	
GRIMAUD Pascal, Conseiller municipal	
HUDE Emmanuel, Maire	
INCANA-BESSON Myriam, Conseillère municipale	
JARDINIER Patrick, Conseiller municipal	
JULIENNE Anouke, 3ème Adjoint au Maire	
KOZA Nadia, Conseillère municipale	
KRONENBITTER Patrick, 2ème Adjoint au Maire	
LEITAO Pedro, Conseiller municipal	
LY Abdou, Conseiller municipal	
MERCIER Claude, Conseiller municipal	
NEIVA DE SOUSA Joséphine, Conseiller municipal	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

RODRIGUES Aurore, Conseillère municipale	
SILVA Guyslaine, Premier Adjoint au Maire	
TANKOUA Justin, Conseiller municipal	
TEIXEIRA Sylvie, 5ème Adjoint au Maire	
THERIN Yann, Conseiller municipal	
ZARJEVSKI Myriam, Conseillère municipale	

Certifié exécutoire par Le Maire, (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Villenoy, le 11/06/2020

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.